

Le 19 septembre 2024

## PETITE ENFANCE À BAYONNE

**La Ville inaugure sa crèche « 1, 2, 3 Soleil ! » et le lieu d'accueil enfant-parent « Bulle d'Air » sur les Hauts-de-Sainte-Croix**



La nouvelle micro-crèche accueille 12 enfants ©M.Prat

**Action phare du Schéma Directeur Petite Enfance 2023-2026 voté par le Conseil municipal en février 2023, la création de la microcrèche « 1, 2, 3 Soleil ! » et du premier lieu d'accueil enfant-parent municipal vient répondre aux besoins et préoccupations des jeunes parents et familles bayonnais. Inaugurées ce jour, jeudi 19 septembre par Monsieur Jean-René Etchegaray, le Maire et Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Christine Martin-Dolhagaray, adjointe déléguée à l'Éducation, enfance et petite enfance, jeunesse et parentalité, et Jennifer Mothes, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, ces deux nouvelles structures voisines, sises sur les Hauts de Bayonne en rez-de-chaussée des résidences Breuer, complètent l'offre d'accueil des enfants de 0 à 3 ans et offrent un lieu de rencontre et d'échanges sur la parentalité. Visites.**

### **Le premier lieu d'accueil enfant-parent « Bulle d'Air »**

Prénommé "Bulle d'air", le lieu d'accueil enfant-parent de la Ville de Bayonne a ouvert ses portes le 23 mai dernier au sein du local 3 bis situé au cœur du quartier des Hauts de Sainte-Croix. C'est un espace ouvert à tous, sans inscription, gratuit et anonyme, qui d'une part prépare à la socialisation et à l'autonomie des enfants et, d'autre part, permet aux parents d'échanger entre eux et d'avoir des réponses à toute question sur l'éducation et le développement de leur(s) enfant(s). Deux accueillantes, professionnelles de la petite enfance sont présentes lors des heures d'ouverture **les lundis et jeudis matin de 09h00 à 12h00**. Ce lieu, rendu possible par l'engagement de la Ville et le label « Cité éducative », offre une parenthèse aux parents et aux enfants et leur propose un temps convivial, en dehors du domicile, afin de rompre l'isolement et rencontrer d'autres familles autour de jeux adaptés pour les enfants. Plus d'une trentaine de familles fréquentent, de manière régulière, ce lieu depuis sa création.

En plus de ce nouveau dispositif de soutien à la parentalité « Bulle d'air », la Ville et la Cité éducative ont investi 11 000 € pour la socialisation des tout-petits par la culture et la nature en 2022/2023. Familles, enfants, partenaires et professionnels de la petite enfance ont partagé des temps d'animations variés, organisés sur différents sites du quartier.

La maison des habitants, créée par la Ville en 2018, permet d'accueillir ce nouveau dispositif d'accompagnement à la parentalité grâce à l'aménagement d'un espace dédié aux enfants.

D'autres associations et dispositifs sont accueillis au sein de la maison du citoyen et en dehors des horaires d'ouverture du lieu d'accueil enfant-parent. Lors de la Zuper Fête, le 12 octobre, les services de la Ville répondront aux questions des familles sur le stand Bulle d'air.

## Une nouvelle crèche pour diversifier l'offre d'accueil des 0-3 ans

Cette nouvelle crèche ouverte au printemps 2024 vient renforcer la capacité d'accueil du jeune enfant à Bayonne. Au total, **trois microcrèches municipales en tarification PSU\*** (pour 36 places supplémentaires) et l'accompagnement des porteurs de projets privés et associatifs sont inscrits au Schéma Directeur de la Ville. La microcrèche « 1, 2, 3 Soleil ! » est donc la première. La vacance de l'ancien Foyer Soleil a permis d'implanter, avec l'aide de partenaires tels que la CAF et les services de la Protection Maternelle Infantile, la microcrèche, qui offre un plateau de 135 m2 dédié spécifiquement à l'accueil des enfants. L'aménagement de la microcrèche « 1, 2, 3 Soleil ! » a été pensé pour favoriser la cohabitation, l'éveil et l'épanouissement des enfants dans des tonalités douces et apaisantes. Le projet pédagogique de la structure est par ailleurs spécifiquement axé sur la découverte de la nature et de l'ouverture au monde. Les enfants ont donc accès au marché de la place des Gascons toutes les semaines, dès que le temps le permet, au square à proximité immédiate et aux infrastructures environnantes accessibles facilement à pied comme la médiathèque.

Actuellement, 12 enfants sont accueillis au sein de la microcrèche, qui offre un mode de garde à taille humaine, très apprécié des familles.

Cette offre vient en complément des trois crèches municipales multiaccueil que compte Bayonne : Pyrène, Saint-Esprit et quai Chaho.

La part investissement sur la création d'une structure d'accueil de jeunes enfants est conséquente. Mais la Ville a su saisir des leviers financiers principalement de la Caf 64 pour accompagner le projet. **Le coût total du projet en investissement s'élève à 208 000 € HT avec une participation de la Caf 64 estimée à 165 000 € HT.**

### **Les trois grands enjeux du schéma Petite enfance de la Ville de Bayonne :**

1/ augmenter la capacité d'accueil tout en garantissant une offre accessible aux familles et adaptée à la sociologie de la Ville, et prenant en compte les besoins des familles en matière d'offre linguistique et sur le champ de la transition écologique.

2/ Poursuivre la valorisation du métier d'assistante et d'assistant maternel en lien avec le relais petite enfance et la communication sur l'offre d'accueil individuel.

3/ Renforcer le soutien aux familles vulnérables en développant des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et des propositions en faveur de l'accueil inclusif.

La Ville de Bayonne consacre plus de **3.2 M€** à la petite enfance, dont **2.5 M€** pour le fonctionnement de ses structures d'accueil municipales. La Ville soutient aussi financièrement les crèches associatives pour un montant total de **524 000 €**.

\* il s'agit de places d'accueil en crèches collectives. Le tarif appliqué aux familles est défini par la CNAF et se base sur le quotient familial. Les places PSU garantissent une accessibilité aux familles, quelles que soient les ressources des ménages.

### **La création de ces deux structures est le fruit d'un travail resserré avec les partenaires de la Ville :**

- **Le bailleur social, Habitat Sud Atlantiques, propriétaire des deux locaux de la microcrèche et du LAEP, qui a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la crèche.**
- **La Caf 64, la Protection Maternelle Infantile et la Cité éducative pour inscrire ces projets dans les politiques d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité.**